



# LE MAGAZINE

## JANVIER 2021

### SANTÉ

DISTRIBUTION DE MASQUES AUX ÉLÈVES, DÉPISTAGE MASSIF, VACCINATION, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE.

## SOMMAIRE

### PAGE 3

Dernière minute

### PAGE 4 - 5

Distribution de  
masques enfant  
Dépistage massif

### PAGE 6

Aménagement du  
territoire

### PAGE 8

Convention  
Territoriale  
Globale

### PAGE 9

Concertation en  
préparation

### PAGE 10 - 11

Collecte de pneus  
d'ensilage  
Facture déchets

### PAGE 13

AT soutient  
l'économie locale

### PAGE 14

Retour sur les  
galas de danse

### PAGE 15

Un nouveau site  
web

ARDENNES THIÉRACHE

@ARDENTHIERACHE

ARDENNESTHIERACHE

ARDENNES-THIERACHE.COM



ARDENNES THIÉRACHE

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES  
4-6 impasse de la fontaine  
08260 Maubert-Fontaine  
03 24 26 13 31  
www.ardenne-thierache.com

REDACTION ET PHOTOS  
ARDENNES THIÉRACHE

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
MIGUEL LEROY

IMPRESSION  
FUSION GRAPHIC



### MIGUEL LEROY

PRESIDENT D'ARDENNES THIÉRACHE  
MAIRE D'AUVILLERS-LES-FORGES

#### Quelques mots sur ce magazine :

Pour ce premier numéro de 2021, une nouvelle maquette graphique a été retenue pour rendre les informations encore plus claires et accessibles. L'objectif reste cependant le même : vous informer sur les actions et les projets de la Communauté de communes, sur tout le territoire. Il complète les différents autres outils de communication comme le site internet, l'application ou encore les deux pages Facebook d'Ardenne Thiérache. Une de ces pages est dédiée au tourisme. L'autre, plus généraliste, permet d'informer rapidement sur ce qu'il se passe en temps réel, de la sortie des équipes de déneigement à la mise en place de campagnes de dépistage COVID par exemple.

#### Sur ce sujet sanitaire, Ardenne Thiérache a été particulièrement mobilisée ces derniers mois :

C'est vrai, il a fallu nous adapter constamment au fur et à mesure des nouveaux protocoles mais aussi en anticipant un maximum. Ainsi, les services administratifs sont maintenant divisés en deux équipes qui alternent travail en présentiel et télétravail. Les deux équipes ne se croisant jamais, cela permet de réduire les risques de cas contacts et donc d'assurer le bon fonctionnement des services même en cas de cluster. Nous mesurons aussi la responsabilité qui nous incombe dans le cadre de la gestion des écoles primaires. Là aussi, nous avons anticipé au mieux en fournissant des masques aux élèves et en allant encore plus loin que le protocole du ministère de l'Éducation Nationale en remettant en place les déjeuners dans les salles de classe pour réduire le brassage.

#### Il a également fallu faire face à des imprévus, comme la fermeture temporaire d'une école suite à un cluster :

Oui, malheureusement on se rend compte que ce virus est très insidieux et se propage très vite. Là encore, nous avons mis en place dès le signalement des premiers cas une campagne de test avec les infirmières libérales du secteur. Elle a été utile et a permis de prendre les décisions nécessaires pour éviter une situation plus grave. Cette campagne a ensuite été renouvelée pour constater l'évolution de la circulation du virus.

#### Ce partenariat avec les professionnels de santé locaux est un point important sur le territoire :

En effet, la mobilisation des acteurs locaux est primordiale dans la gestion d'une crise comme celle-ci. Nous avons pu faire un travail remarquable grâce à la mobilisation des infirmières pour tester l'équivalent de 20% de la population pendant la période des fêtes de fin d'année et éviter ainsi plusieurs contaminations intrafamiliales. Aujourd'hui, nous avons beaucoup d'attentes des médecins et des pharmaciens pour mettre en place la campagne de vaccination. La MSP Universitaire a été l'un des premiers centres ruraux de vaccination dans les Ardenne. Il faudra multiplier ces centres dans les prochaines semaines, au fur et à mesure de la disponibilité des vaccins. Nous aurons besoin de la disponibilité de tous les acteurs de santé au cours des prochains mois pour administrer, selon nos prévisions, 3000 doses en avril et mai et 4000 en juin. Ce premier centre est donc bien utile pour améliorer l'organisation de cette campagne.

#### Un dernier mot :

Au-delà des professionnels libéraux de santé, je tiens aussi à souligner l'implication et le dévouement de ceux qui exercent dans les EHPAD, à la MAS ou dans des établissements hospitaliers en dehors du territoire. Ils ont tous connus des périodes intenses avec malheureusement des moments très difficiles à gérer. Qu'ils soient assurés de notre reconnaissance.



# DERNIERE MINUTE

## UNE MINISTRE A SIGNY-LE-PETIT

Madame Amélie de MONTCHALIN, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a effectué un déplacement dans les Ardennes et visité la Maison de Santé de Signy-le-Petit.

La Ministre a échangé avec l'équipe médicale sur l'organisation, les méthodes et les pratiques de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Universitaire (MSPU).

Le Président de la Communauté de communes a mis en avant le travail collectif et l'importance des échanges avec la Préfecture, l'ARS et l'équipe médicale avec lesquelles il a souligné la bonne entente humaine, clef de voute de la réussite de ce projet de santé.

La Ministre s'est montrée à l'écoute des remontées du terrain et des projets de développement présentés par l'équipe médicale. Si chaque territoire a ses spécificités, la Ministre souhaite un partage de ces bonnes pratiques partout en France.

Le Docteur Yannick PACQUELET a fait visiter les locaux à la Ministre et lui a présenté le projet d'extension, soutenue par la Communauté de communes Ardennes Thiérache.



## LANCEMENT DE LA VACCINATION

Grâce à la démarche volontariste des médecins, appuyée par la Communauté de communes, la Maison de Santé de Signy-le-Petit accueille un centre de vaccination tous les samedis. Les professionnels de santé de plus de 50 ans ou à risques ont pu se faire vacciner dès le samedi 16 janvier.

Tous les patients de plus de 75 ans (sans ordonnance) et les patients à très haut risque médical peuvent se faire vacciner depuis le 23 janvier.

La Communauté de communes vous accompagne dans la prise de rendez-vous au 03 24 26 13 31



## DENEIGEMENT .....

En raison des chutes de neige, la Communauté de communes a activé le déneigement sur l'ensemble des voiries communales d'intérêt communautaire de son territoire.

Le déneigement s'effectue en partenariat avec les communes. Lorsque la commune est équipée, ses agents effectuent le déneigement et la commune refacture à la Communauté de communes qui est légalement titulaire de la compétence.

Merci à tous les prestataires privés, agents communaux et intercommunaux qui travaillent pour la sécurité de chacun.





## MASQUES ENFANTS DISTRIBUÉS GRATUITEMENT

Lors du premier confinement, la Communauté de communes avait mis gratuitement à la disposition des élèves de primaire de son territoire, des masques en tissus lavables et réutilisables.

A la rentrée d'automne, Ardennes Thiérache a poursuivi sa mission de service public, s'adaptant au nouveau protocole sanitaire. Le bureau communautaire a décidé de commander dans un premier temps 30 000 masques chirurgicaux pédiatriques jetables pour tous les élèves de plus de 6 ans.

Nos équipes assurent la distribution hebdomadaire de ces masques avec la collaboration des professeurs.



Ardennes Thiérache s'engage à distribuer ces masques aux élèves pour toute la durée d'application du protocole sanitaire.

# 100 000

MASQUES CHIRURGICAUX PÉDIATRIQUES JETABLES  
POUR TOUS LES ÉLÈVES DE PLUS DE 6 ANS.



## PROTECTION ET ÉGALITÉ SOCIALE

Ces masques, conçus pour les enfants, sont plus faciles à supporter que les masques en tissus.

Répondant aux exigences sanitaires, ils offrent une meilleure protection des élèves et des professeurs, et contribuent ainsi à de meilleures conditions d'apprentissage.

Une action à la fois sanitaire et solidaire qui garantit une égalité sociale par la prise en charge intégrale du coût des masques.

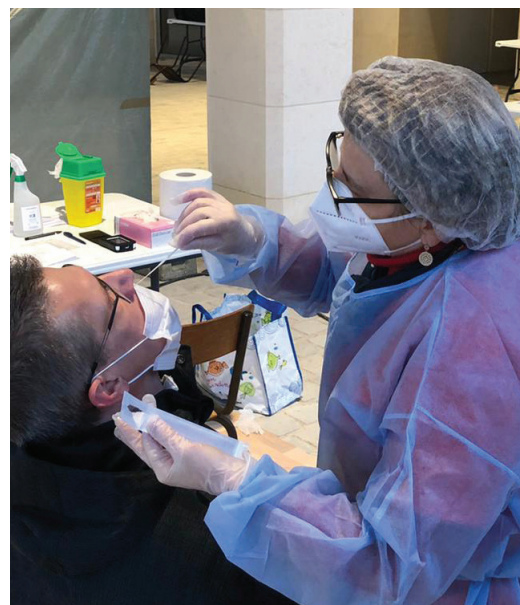


## DEPISTAGE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DE SANTE



Pour mener le dépistage massif, c'est un partenariat inédit qui s'est mis en place sur le territoire. La Communauté de communes s'est associée aux professionnels de santé dans la mise en place de site de dépistage, afin que chacun puisse connaître son état avant et après les fêtes de fin d'année. Ce dépistage, PCR ou antigénique selon les recommandations médicales, était mis à disposition de tous gratuitement.

Pour optimiser l'efficacité de l'opération et permettre aux personnels soignants de se consacrer uniquement au prélèvement, Ardennes Thiérache a dépêché des personnels en appui sur les lieux, pour prendre en charge la part administrative et logistique. La police municipale mutualisée a été mobilisée pour gérer le flux. Rien n'avait été laissé au hasard. Les lieux avaient été retenus car ils présentaient l'avantage d'être très ventilés, prévenant ainsi des risques accrus de contagion. Dans le même temps, les infirmiers libéraux du territoire ont poursuivi leurs dépistages augmentant encore le nombre de personnes testées.



# 3 SITES

AUVILLERS-LES-FORGES  
ROUVROY-SUR-AUDRY  
SIGNY-LE-PETIT

# 7 JOURS

19-21-22-23 DECEMBRE  
28-29 DECEMBRE  
9 JANVIER

# 19,5 %

AU TOTAL, AVEC LES PROFESSIONNELS  
INDEPENDANTS, 19,5 % DES HABITANTS  
DU TERRITOIRE ONT ETE TESTES

## UNE ORGANISATION EFFICACE

### 3 SITES

Avec ou sans rendez-vous, à pied ou en voiture, les habitants venaient se faire tester.



### ACTEURS SANTE

Les infirmiers du territoire se sont relayés pour assurer les prélèvements.



### ACCUEIL

Les personnels de la Communauté de communes ont aidé les habitants à remplir les formulaires.



### 2 LABOS

En 24/48h, 2 laboratoires des Ardennes et de l'Aisne ont envoyé un SMS et donné les résultats.

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

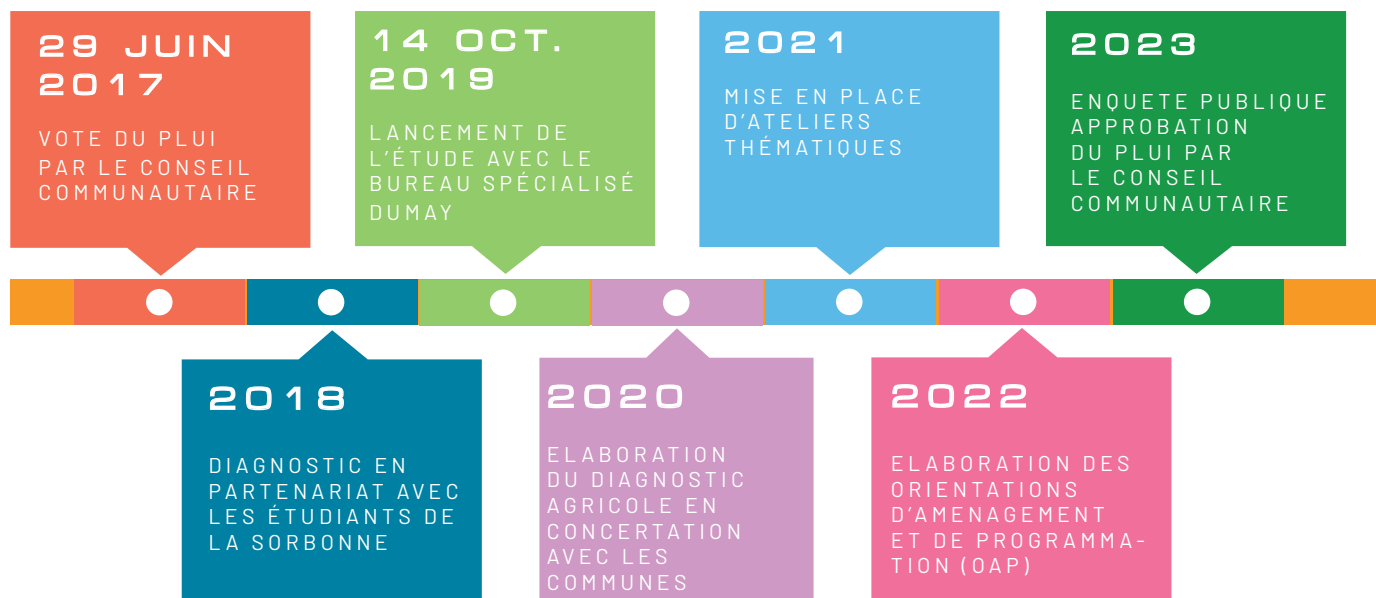
### QU'EST CE QUE C'EST ?

Comment concilier transports, habitats, environnement, agriculture, politiques publiques d'aménagement, activités économiques ?

C'est le rôle du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (PLUi) qui gère l'affectation et l'utilisation des sols pour un partage équitable entre les parties urbanisées, agricoles et naturelles, pour que chacun trouve sa place.

### LES AVANTAGES

- ✓ Renforcer la solidarité entre communes
- ✓ Apporter une cohérence d'aménagement de l'espace
- ✓ Apporter une plus grande équité entre les communes
- ✓ Appliquer une stratégie de développement durable cohérente en préservant les ressources et les espaces, en limitant l'étalement urbain
- ✓ Favoriser un développement harmonieux des différentes communes



## DU DIAGNOSTIC AGRICOLE AU PLUI

De Novembre 2019 à Janvier 2020, Ardennes Thiérache a tenu des permanences, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, afin d'effectuer le recensement des bâtiments agricoles et de leur usage.

**14** communes présentant un enjeu agricole particulier dans leur répartition avec l'espace d'habitation ont fait l'objet de sessions d'informations, de concertations et d'échanges.

Puis du 14 février au 10 mars, en collaboration avec le cabinet Dumay, nos services ont mené le diagnostic de l'existant des 37 communes du territoire afin de recenser logements, commerces, permis de construire, écoles, appartenance à un syndicat d'eau, équipements sportifs...

Le diagnostic agricole et le diagnostic de l'existant font partie d'un ensemble qui intègre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours par le cabinet Dumay.





## VOIRIE

### MARBY :

#### LA GRANDE RUE FAIT PEAU NEUVE

A la demande de la commune de Marby, la Communauté de communes a financé et mis en œuvre, des travaux de chaussée et d'assainissement dans la grande rue. Les travaux ont été réalisés par la SAS Denys. La commune de Marby en a profité pour mener dans le même temps ses travaux d'eau potable avec l'appui technique de la Communauté de communes.

La Communauté de communes a investi

**211 000 € HT**

La commune de Marby a investi

**96 000 € HT**

dont **64 000 €** de subventions de l'État.



#### RENOVATION DU PONT DE LA BAUDERIE

La Communauté de communes travaille à l'entretien des voiries communales d'intérêt communautaire et des ouvrages d'art sur l'ensemble de son territoire.

A ce titre, la Communauté de communes a investi

**28 000 € HT**

MARBY

MAUBERT-FONTAINE

SIGNY-LE-PETIT



#### NOUVELLE CHAUSSEE AU JARDIN BIDOIS

La Communauté de communes a financé et mis en œuvre, des travaux d'assainissement et d'aménagement de voirie dans le lotissement du jardin Bidois, rue de l'école et rue du château. La commune de Maubert-Fontaine a réalisé dans le même temps ses travaux d'aménagement de trottoirs et accôtments.

La Communauté de communes a investi

**131 947 € HT**

La commune de Maubert-Fontaine a investi

**267 429 € HT**

dont **69 496 €** de subventions de l'État.



## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : C'EST SIGNÉ A DISTANCE !

Ce nouveau conventionnement tripartite CCAT-CAF-MSA vient renforcer la dimension partenariale en matière de services aux familles et à la population sur le territoire d'Ardenne Thiérache.

Crèches, RAM, garderies, accueils périscolaires... voici autant de services disponibles sur la comcom qui étaient inscrits dans notre Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

Ce CEJ, signé puis renouvelé tous les 4 ans, par Ardenne Thiérache depuis sa création en 2014 a permis à la comcom d'obtenir jusqu'à **185 000 €** de prestations par an de la part de la CAF et de la MSA pour le fonctionnement de ses structures et services à destination de la petite enfance et de l'enfance.

Depuis le 1er janvier 2020, le CEJ laisse place aux Conventions Territoriales Globales (CTG). Avec cette réforme, la volonté de la CAF est de revivifier les démarches partenariales en élargissant les domaines de réflexion en matière de services aux familles et usagés.

La traduction opérationnelle de cette CTG est la création d'un groupe d'animation territoriale propre à Ardenne Thiérache qui comprend les acteurs locaux.

Objectif : réinvestir les services de demain répondant aux besoins de la population.

Le travail de construction de cette CTG entrepris en collaboration avec la CAF et la MSA ayant pris beaucoup de retard en raison de la crise sanitaire, ce n'est que fin décembre 2020 que la signature a pu se faire... à distance ! En effet, pour les raisons évidentes que nous n'avons plus besoin d'expliquer aujourd'hui, chacun des acteurs de cette convention a pu parapher et signer sur son propre bureau les nombreuses pages de ce document qui nous emmène jusque fin 2023, minimum !



## ILS EN PARLENT



« Le Président et le Directeur Général de la MSA Marne Ardennes Meuse sont heureux de valoriser, par la signature de la CTG, le partenariat dynamique entre nos institutions et la Communauté de communes Ardennes Thiérache. Le diagnostic partagé que nous venons de mener pendant toute cette année 2020 est témoin de la volonté de notre collectif d'aider les familles à trouver toutes les réponses à leurs besoins, et à co-construire avec elles les futurs services répondant au plus grand nombre. »

**MESSIEURS PILLARD ET BRUNEEL**  
**MSA MARNE ARDENNES MEUSE**



« Cette démarche contractuelle traduit la volonté partagée de la Caf, la Communauté de communes Ardennes Thiérache et la MSA de construire ensemble avec les acteurs locaux un projet de territoire, afin de garantir une offre de services de qualité et adaptée aux besoins des habitants.

Cette signature s'inscrit dans la continuité du partenariat existant depuis de nombreuses années entre la Communauté de communes, la Caf et la MSA.

**MESSIEURS SEGARD ET MOREL**  
**CAF DES ARDENNES**





# DEMOCRATIE

## LA CONCERTATION EN PRÉPARATION



### POURQUOI UNE CONCERTATION ?

Pour décider ensemble à quoi ressemblera Ardennes Thiérache demain. Pour que chacun puisse s'exprimer, donner ses idées, faire part de ses préoccupations. Pour que tous nous apportions nos solutions et notre vision de ce que doit être Ardennes Thiérache en 2030.



Pour construire l'Ardennes Thiérache de 2030, nous devons définir ensemble un projet de territoire, c'est à dire choisir les actions prioritaires pour la Communauté de communes dans les 10 prochaines années. Comment développer notre territoire ?



Ensemble nous discutons autour d'une table ou en ligne, de tout ce qui nous tient à cœur, ce que nous aimerions changer, rénover ou inventer, et nous suggérons des idées. Toute personne a le droit à la parole quelque soit son âge, son genre, son statut ou ses convictions. Débattons, échangeons et écrivons ensemble des propositions.



Les élus, garants du respect démocratique, étudient les propositions et mettent en œuvre les moyens utiles pour les transformer en actions concrètes. Mais ça ne s'arrête pas là ! Chaque habitant peut continuer à s'impliquer, suivre les projets et participer.

## L'ORGANISATION A COMMENCÉ



### LA COMMISSION D'ÉLUS

La commission cohésion sociale et concertation territoriale, composée de 12 élus, a mené une réflexion en s'appuyant sur les diagnostics déjà

réalisés sur le territoire.

Ces élus ont retenu 5 thèmes :



**ALIMENTATION** Quels modes de production, distribution et consommation ?



**CADRE DE VIE** Qualité de vie dans des villages accueillants



**MOBILITES** physiques, intellectuelles et professionnelles demain ?



**ENVIRONNEMENT** Relation entre les habitants et leur terre demain ?



**ECONOMIE** Quelles seront les formes et les secteurs de notre économie demain ?

La commission a également souhaité laisser une liberté aux citoyens en proposant une thématique libre : écriture d'imaginaire.



**JEAN-LOUIS MILHAU**

**VICE-PRESIDENT  
COMMISSION COHESION SOCIALE  
ET CONCERTATION TERRITORIALE**



D'ici quelques semaines, chacun d'entre nous sera invité à exprimer ses envies, ses questions, ses convictions, ses craintes, ses rêves pour écrire le projet de notre Communauté de communes pour les 10 années à venir... ce projet devra aussi prendre en compte l'actualité sanitaire, sociale et environnementale, il nous faut penser demain autrement. Dans cette démarche la parole de chacun - enfants, jeunes, adultes - élus ou non - est importante. Devenons acteurs de notre territoire... un beau défi à relever. ∞

Dans cette démarche la Communauté de communes a reçu le soutien de l'ANCT, (l'Agence nationale de Cohésion des Territoires) qui lui a permis de faire appel à un cabinet spécialisé. Après un processus d'appel d'offre c'est le cabinet Rouge Vif territoire qui nous accompagnera tout au long de la concertation.



## COLLECTE DE PNEUS D'ENSILAGE

30 novembre, parking de l'entreprise Teravia à Auvillers-les-Forges. 13h30, la file de tracteurs se forme déjà. Des remorques chargées de pneus usagés, ces pneus morts qui servent à l'ensilage et encombrant les exploitations.

Suite au succès de l'année passée, Ardennes Thiérache et la Chambre d'Agriculture des Ardennes ont renouvelé en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Ardennes, leur opération de collecte des pneus d'ensilage. Les agriculteurs ont répondu présents, déchargeant des centaines de pneus usagers qui seront traités par notre prestataire dans les Vosges.

Un bon geste pour les agriculteurs, pour l'environnement et notre cadre de vie à tous.



### 2 COMMUNES

Les communes de Brognon et Fligny en ont profité pour faire évacuer des pneus qui avaient été déposés sauvagement sur leur territoire. Bravo à elles !



17

AGRICULTEURS  
ONT CONTRIBUES A LA  
COLLECTE.



62T



SUR LES 2 JOURNEES, 62 TONNES  
DE PNEUS ONT ETE COLLECTEES.



## MOBILISATION DES ACTEURS

En plus de la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional se joint cette année à la démarche et étend l'action aux territoires voisins d'Ardenne Rives de Meuse et de Vallées et Plateau d'Ardenne. Ensemble, ils prennent en charge la moitié des frais, soit 100 euros la tonne collectée. L'autre moitié est payée par les agriculteurs.



De gauche à droite : Stéphane Brosteaux agriculteur et représentant de la Chambre d'Agriculture, un employé de Terravia, Miguel Leroy Président d'Ardennes Thiérache, Jean-Pol Devresse, Vice-président du PNR en charge de la valorisation des Ressources Naturelles.

## SERVICE DÉCHETS

Afin de maintenir une qualité de service, la Communauté de communes a investi dans un nouveau camion benne pour équiper son service déchet. Celui-ci vient remplacer l'ancien camion et compléter la flotte existante composée de 3 camions collecte.

Nous tenions à saluer le sens de l'engagement et du service public de nos équipes alors que le mois de janvier a été difficile au niveau météo.





## ZOOM SUR MA FACTURE

### COMMENT CA MARCHE ?

Votre facture se compose d'une part fixe et d'une part variable.

La part fixe comprend l'abonnement au service + mise à disposition des bacs à ordures ménagères et des sacs de tri + 12 levées forfaitaires annuelles (6 pour les résidences secondaires). La part variable correspond aux levées supplémentaires au-delà des 12 levées forfaitaires.

MOINS DE LEVEES = PLUS D'ECONOMIES !

### QUE COMPREND MA FACTURE ?

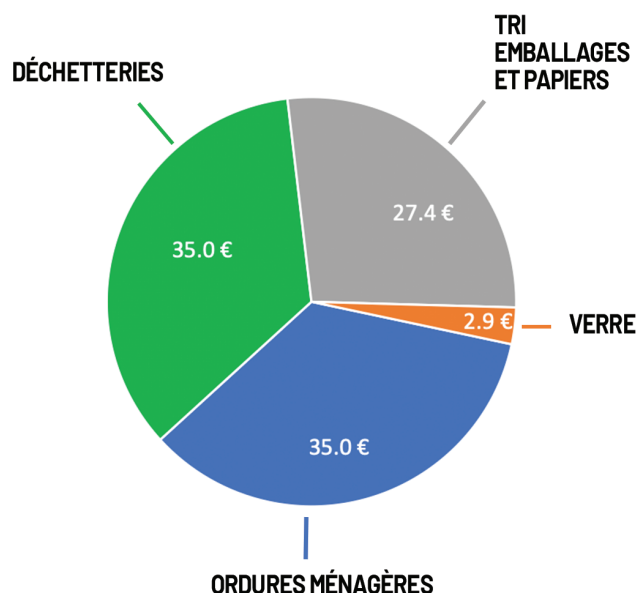
- la collecte des ordures ménagères
- la collecte du tri et le tri des emballages recyclables
- la collecte du verre
- le traitement des ordures ménagères et du tri
- le fonctionnement des déchetteries (accès aux sites, transport et traitement des déchets, amortissement des installations).

 Déchetterie

Le "tout venant" coûte 16,70€ par habitant et par an, ce qui représente au total la moitié du coût des déchetteries. Avec l'augmentation de la TGAP en 2021, le "tout venant" augmente mécaniquement à 18,35€ par habitant/an.

### POUR 100 EUROS,

### OU VA MON ARGENT ?



Un effort collectif doit être fait pour réduire ce coût. Pensez à bien trier vos déchets à la maison avant votre départ pour la déchetterie, cela facilitera votre passage, réduira votre facture et contribuera à préserver l'environnement.



### EVOLUTION DES TARIFS

Chaque année les tarifs évoluent. Ardennes Thiérache reste la Communauté de communes la moins chère des Ardennes et met tout en oeuvre pour contenir les augmentations qu'elle subit.

La TGAP (Taxe Général sur les Activités Polluantes) fixée par l'État, augmente de 65% entre 2020 et 2021, ce qui représente un coût supplémentaire estimé à 3,3 euros par habitant. D'autre part, les revenus tirés des produits recyclés ont fortement baissé suite à la chute des prix de ces matières, ce qui conduit à un manque à gagner estimé entre 6 et 9 euros par habitant.

La Communauté de communes a optimisé ses frais de fonctionnement pour impacter au minimum ce coût pour ses habitants.

Le Conseil communautaire a donc voté une augmentation des tarifs de 6% uniquement. Les tarifs pour l'année 2021 restent encore majoritairement inférieurs aux tarifs de 2013, année de mise en place de la redevance

| Evolution des tarifs de la REOM |       |        |        |        |        |
|---------------------------------|-------|--------|--------|--------|--------|
| années \ foyers                 | 1p    | 2p     | 3p     | 4p     | 5p     |
| <b>2012 à 2013</b>              | 92.21 | 175.00 | 249.00 | 313.00 | 368.00 |
| <b>2014 (RI 12 levées)</b>      | 77.51 | 151.56 | 151.56 | 278.76 | 322.37 |
| <b>2015 (RI 12 levées)</b>      | 72.73 | 121.18 | 121.18 | 179.81 | 233.68 |
| <b>2016 (RI 12 levées)</b>      | 74.41 | 121.18 | 121.18 | 179.11 | 234.89 |
| <b>2017 (RI 12 levées)</b>      | 74.41 | 121.18 | 121.18 | 179.11 | 234.89 |
| <b>2018 (RI 12 levées)</b>      | 78.13 | 127.24 | 127.24 | 188.07 | 246.74 |
| <b>2019 (RI 12 levées)</b>      | 89.85 | 146.33 | 146.33 | 216.28 | 283.75 |
| <b>2020 (RI 12 levées)</b>      | 91.65 | 149.26 | 149.26 | 220.61 | 289.43 |
| <b>2021 (RI 12 levées)</b>      | 97.15 | 158.22 | 158.22 | 233.85 | 306.80 |
| <b>Evolution 2013/2021</b>      | 5%    | -10%   | -36%   | -25%   | -17%   |



HABITER  
MIEUX  
EN ARDENNES

2018-2021

# POUR RÉNOVER C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ

Adaptation du logement pour le maintien à domicile

Remise aux normes de logements dégradés

Amélioration énergétique



[www.habitermieux08.fr](http://www.habitermieux08.fr)  
[habitermieux08@urbam.fr](mailto:habitermieux08@urbam.fr)  
03 24 71 00 91

Programme d'amélioration de l'habitat privé porté par le Conseil départemental des Ardennes et soutenu par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la CAF des Ardennes, les intercommunalités et la Région Grand Est.








## SOUTENEZ VOS COMMERÇANTS ARDENNAIS !

[www.MesCoursesEnArdennes.fr](http://www.MesCoursesEnArdennes.fr)

**1** Vous souhaitez faire vos achats en ligne auprès de vos commerçants ardennais

**2** Commandez et payez directement sur le site [mescoursesenardennes.fr](http://mescoursesenardennes.fr)

**3** Choisissez les modalités de retrait ou de livraison de vos produits

**4** Récupérez votre commande

**ACHETEZ EN LIGNE ET PAYEZ EN 1 CLIC !**

**SIMPLE, PRATIQUE, EFFICACE**

Retrouvez dès maintenant une offre diversifiée de produits près de chez vous !

Commerçants, producteurs et artisans ardennais  
**VENDEZ VOS PRODUITS EN LIGNE SUR [MESCOURSESENARDENNES.FR](http://MESCOURSESENARDENNES.FR)**

Votre inscription à la plateforme est gratuite.

Pour vous inscrire, il vous suffit de contacter votre interlocuteur au Conseil départemental : 03.24.55.66.01.




## MES COURSES EN ARDENNES

Pour répondre aux difficultés de la crise sanitaire, Ardennes Thiérache se mobilise, avec le Département et les autres Communautés de communes, pour soutenir les commerçants locaux en participant à la plateforme **MESCOURSESENARDENNES.FR**

Gratuite et intuitive, elle est destinée exclusivement aux producteurs, commerçants, artisans ardennais pour leur permettre de continuer de vendre leurs produits aux consommateurs, en toute sécurité.

## LA PROXIMITE EST PLUS QUE JAMAIS AU GOUT DU JOUR.

Pour l'utiliser rien de plus simple ! Les utilisateurs retrouvent sur le site les commerçants ardennais proches de chez eux. Ils créent leur compte sur la plateforme. Ils commandent leurs produits en ligne, choisissent leurs créneaux de retrait et récupèrent leurs courses auprès du commerçant ou du producteur !

## ARDENNES THIERACHE SOUTIENT L'ECONOMIE LOCALE



Dans le cadre des aides et de l'accompagnement de ses entreprises et ses agriculteurs, la Communauté de communes Ardennes Thiérache a versé **49 405 €** aux entreprises et agriculteurs du territoire sur l'année 2020.

L'agriculture est la première entreprise de la Communauté de communes avec près de 389 exploitants (soit 20% de l'offre d'emploi du territoire). Grâce à elle, 1 590 tonnes de viandes et 45 millions de litres de lait sont produits par an sur notre territoire.



## FAITES-VOUS CONNAITRE

Entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, prenez quelques minutes de votre temps afin de nous renseigner sur votre entreprise !

Ainsi nous pourrions vous communiquer rapidement les informations vous concernant et vous pourriez également nous aider à mieux cibler nos aides économiques ou aides aux agriculteurs en faisant remonter vos besoins, difficultés, projets, etc... Nous sommes à votre écoute !

Pour accéder à ce réseau d'entreprises, merci de bien vouloir compléter le formulaire sur le site :

**[ARDENNES-THIERACHE.COM](http://ARDENNES-THIERACHE.COM)**  
Rubrique *Entreprendre*, onglet *Faites vous connaître*





**SIGNY**  
**23 OCTOBRE**

Sur le thème « «un jour je serai...», une vingtaine d'élèves ont dansé en cuisiniers, en peintres, en marins, etc...



**CERNION**  
**24 OCTOBRE**



**CERNION**  
**24 OCTOBRE**

Tout a été mis en place pour garantir la sécurité sanitaire : masques obligatoires pour les + de 11ans, distanciation, gel hydroalcoolique, réservations limitées, etc...

## UNE SAISON PERTURBÉE

Juin 2020 : La Covid pousse la Communauté de communes à annuler les représentations de fin d'année. Depuis, la crise sanitaire poursuit ses ravages. Alyssia Oget, professeur de danse au sein de l'école intercommunale des arts vivants ne se laisse pas abattre. À la rentrée scolaire certains sont nouveaux, d'autres n'ont pas repris. Des mois de confinement, des gestes barrières à appliquer, Alyssia s'adapte au changement. Elle continue les cours et les répétitions, coûte que coûte, malgré l'incertitude d'une représentation. Entraînée par son énergie et sa passion pour la danse, ses 70 élèves la suivent. Enfin, les dates sont annoncées pour Signy-le-Petit et Cernion. Mais la pandémie reprend et les contraintes sanitaires se durcissent. In extremis, les dates du galas sont maintenues pour le plus grand bonheur de nos élèves et de leurs familles.

Le 23 octobre à Signy-le-Petit, le grand jour arrive. Dans les coulisses, l'excitation est palpable. Le personnel et les élus de la Communauté de communes s'affairent pour aider les plus petits à se changer : à chaque chorégraphie son costume (loups, danseuses étoiles, policiers, bandits, etc...), Alyssia a pensé à tout.

Le 24 octobre, nous sommes à Cernion. Couvre feu en place, on avance l'heure du spectacle ! Rien n'arrête Alyssia. Encore une fois, elle n'a rien oublié jusqu'à recoudre des costumes ou des petits nœuds sur les chaussettes des écolières, quelques minutes avant le coup d'envoi, sans oublier la présence de coiffeuses mises à disposition sur les galas afin que les élèves et leur professeur soient coiffés de la même façon. Bravo aux élèves et félicitations à Alyssia qui nous a permis, le temps de 2 soirées de nous «évasionner» .

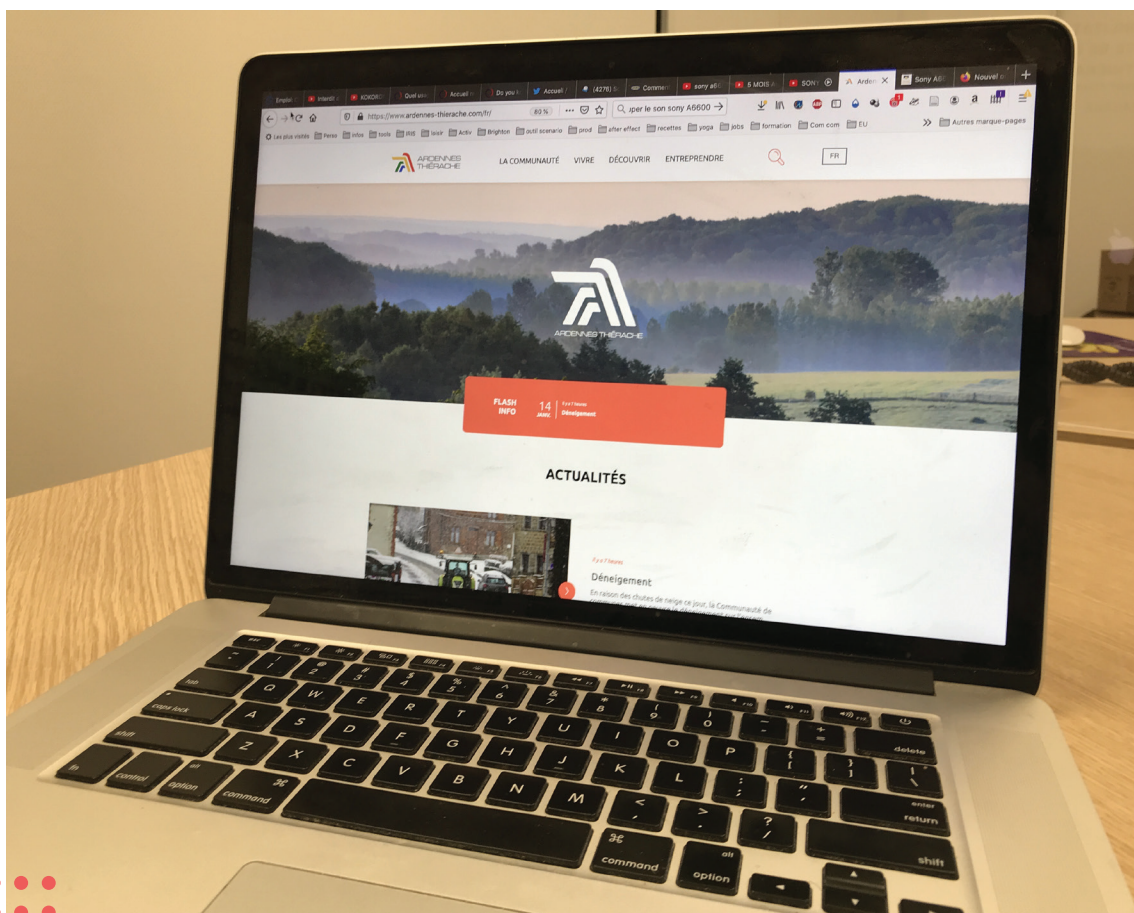
## MERCI

Merci aux bénévoles, au personnel de la Communauté de communes, aux coiffeuses, aux communes pour leur aide précieuse quant à l'organisation de ces spectacles. Sans leur dévouement, rien ne peut se faire.





# ARDENNES THIÉRACHE ÉTEND SA TOILE



## TOUTES LES INFORMATIONS :

TERRITOIRE  
HISTOIRE  
COMPETENCES  
CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE  
PROJET DE  
TERRITOIRE  
BUREAU  
COMMISSIONS  
ELUS  
ORGANIGRAMME

SCOLAIRE  
RAM  
CANTINE  
MEDIATHEQUES  
ECOLE DES ARTS  
VIVANTS  
ORDURES  
MENAGERES  
DECHETTERIES  
ASSAINISSEMENT  
SPANC  
URBANISME  
PLUI  
AIDES HABITAT  
POLICE MUNICIPALE  
MUTUALISEE  
MSAP  
RESEAU INTERNET

TOURISME  
RESTAURATION  
HOTELLERIE

AGRICULTURE  
AIDES AGRICOLES  
ENTREPRISES  
SUBVENTIONS  
ASSOCIATIONS

ACTUALITES  
AGENDA CULTURE

## ARDENNES-THIERACHE.COM

Le site web d'Ardennes Thiérache a fait peau neuve. Pour cela la Communauté de communes a eu recours au service d'une entreprise spécialisée, basée à Charleville-Mézière : Un Zero Un. L'objectif pour Ardennes Thiérache est double : faciliter l'accès aux informations pour les habitants, et assurer une meilleure visibilité de notre territoire sur la toile pour attirer les visiteurs.

Vous pourrez ainsi retrouver toutes les informations concernant nos services : Relais d'Assistants Maternelles, services scolaire et périscolaire, déchets, assainissements, urbanisme, police municipale mutualisée, animations culturelles, médiathèques, École des Arts Vivants...

S'y trouve également pour les visiteurs de nombreuses informations sur les activités, les logements et commerces de restauration de notre territoire, afin de faciliter l'accès touristique. Les entreprises, agriculteurs et associations peuvent également accéder aux informations les concernant.

Un calendrier vous permet de retrouver toutes les actualités passées ou à venir de la Communauté de communes.



L'étang de la motte offre une diversité d'activités sur l'eau (nage, pédalo, paddle) ou au bord de l'eau (farniente; randonnées pédestres).

La baignade est surveillée durant les mois de juillet-août par trois nageurs-sauveteurs. Pendant cette période, un stand de



## Scolaire

La communauté de communes Ardennes Thiérache accueille 8 écoles maternelles et primaires réparties sur le territoire.

### Où inscrire son enfant?

Chaque commune du territoire possède une école de secteur. Les familles demeurant dans ces communes se doivent d'inscrire leurs enfants dans cette école. En fin d'année scolaire, des journées sont organisées sur les écoles afin de pouvoir procéder à l'inscription de votre enfant pour l'année suivante.

NOS ÉCOLES



École Rouvray sur Audry 2020

# NOS SERVICES

## ACCUEIL

ISABELLE CALLAUD  
ALEXANDRA BOURGEOIS  
MARINE DOUETTE

CONTACT@ARDENNESTHIERACHE.FR

## AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

CORALIE SLOWINSKI  
MANON DELATTRE

SCOLAIRE@ARDENNESTHIERACHE.FR

## ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

MAGALI SATABIN  
BARBARA HENNECHART

DECHETS@ARDENNESTHIERACHE.FR

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LAURENCE LE BRECH

RAM@ARDENNESTHIERACHE.FR

## COHESION SOCIALE

LOIC HUSSON

LOIC.HUSSON@ARDENNESTHIERACHE.FR

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

MARINE SAVARD  
LOIC HUSSON

CONTACT@ARDENNESTHIERACHE.FR

## ANIMATIONS ET ECOLE DES ARTS VIVANTS

MARJORIE JUMEAUX

ANIMATION@ARDENNESTHIERACHE.FR  
ARTS-VIVANTS@ARDENNESTHIERACHE.FR

## URBANISME

LAURENCE THERY

LAURENCE.THERY@ARDENNESTHIERACHE.FR

## ECONOMIE

MARINE SAVARD

MARINE.SAVARD@ARDENNESTHIERACHE.FR

## MEDIATHEQUES

KATHY DRUART  
AUDREY NEVEUX

BIBLI@ARDENNESTHIERACHE.FR

## ASSAINISSEMENT

BEATRICE ROBQUIN  
ESTELLE POUYET  
JONATHAN CHANONIER

ASSAINISSEMENT@ARDENNESTHIERACHE.FR

## VOIRIE ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

NICOLAS PERRI  
ANNABELLE PECHEUX

CONTACT@ARDENNESTHIERACHE.FR

## TOURISME

MARINE SAVARD  
MARGAUX LARUE

DEVELOPPEMENT@ARDENNESTHIERACHE.FR

## COMMUNICATION

MATTHIEU CHEVALLIER

COMMUNICATION@ARDENNESTHIERACHE.FR

## ADMINISTRATION GENERALE

NATHALIE COUAILLIER  
ADELINE MICHEL  
CAROLE PACHEU

ADMINISTRATION@ARDENNESTHIERACHE.FR



ARDENNES THIÉRACHE  
LA CAMPAGNE INNOVANTE  
ET ACCUEILLANTE

